

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 20 mars 2025
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KERTZINGER Francis, RICK Stéphane, SORG Fabienne, SORGIUS Christian, VATRY Edwige, VOGT Marie-Line, WEEBER Michelle.

Membres absents : MUGLER Christelle a donné procuration à REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique a donné procuration à WINTER-KNECHT Didier.

Objet : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 –

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Financier Unique 2024, constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement de : 3.201.841,69 €.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section d'investissement).

LE CONSEIL MUNICIPAL

ENTENDU les explications de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Le résultat de clôture en fonctionnement soit 3.201.841,69 € est porté au compte 002 en recettes de la section de fonctionnement au budget 2025 à hauteur de 2.343.820,71€. Le solde, soit 858.020,98€ est reporté au compte 1068 (recette d'investissement) pour couvrir le besoin de financement en investissement. Le même montant sera inscrit au compte 001 en dépenses.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 25 mars 2025

Transmis à la Préfecture le 25 mars 2025

Délibération exécutoire conformément à la loi n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 25 mars 2025

Le secrétaire,
Didier JUNG



Le Maire,

Sylvie ROEHLLY

